



ASSOCIATION
BAYTI

Plan stratégique de Bayti
2017-2019



Préambule

Depuis 21 ans l'association Bayti œuvre dans le domaine de la protection des enfants en situation difficile (enfants en situation de rue, enfants privés du milieu familiale, enfants travailleurs/petites « bonnes », enfants victimes de violence/abus/exploitation physiques, psychologiques et /ou sexuels, ou de traite enfants en contact avec la loi, enfants réfugiés/migrants) protection et la promotion de leurs Droits. Grâce à une prise en charge intégrée et pluridisciplinaire, plus de 19000 enfants et jeunes filles et garçons ont été protégés, accueillis, hébergés, nourris, soignés, ont eu accès à l'état-civil, à l'école, à la formation professionnelle, ont pu être réintégrés dans leurs familles biologiques ou dans des familles d'accueil, ont pu accéder à l'emploi et à l'autonomie. Considérant les enfants comme des acteurs à part entière, détenteurs de droits, Bayti n'a eu de cesse pendant toutes ces années de défendre et promouvoir l'intérêt supérieur et l'accès de ces enfants à leurs Droits, tels que stipulés dans la CDE, à savoir le droit à l'éducation, la santé, la protection, l'identité, la participation.

Bayti est ainsi devenue une association de référence en matière de protection et prise en charge des enfants en situation difficile, notamment grâce à :

- Un accompagnement personnalisé, basé sur l'approche Droits, permettant de développer avec et pour l'enfant un projet de vie approprié
- La mise en place des alternatives à l'institution telle que le Dispositif Famille d'Accueil, de programmes spécifiques de guidance, d'accompagnement et d'aide à la parentalité pour les familles vulnérables ;
- La systématisation de la participation des enfants et l'appui aux initiatives portées par les enfants et les jeunes
- Le développement d'une expertise (outils, pratiques) ayant permis la formation et le renforcement de capacités de nombreux acteurs associatifs et publics, tant au niveau national qu'international
- **Son plaidoyer** et sa forte **contribution** dans les réformes législatives et politiques en matière de protection des enfants et de leurs Droits
- L'implication active dans de nombreux réseaux de protection des droits des enfants, tant au niveau national que régional (MEN, Afrique) et international (Défense enfants international (DEI), MANARA pour la protection des droits des enfants, Voix de l'enfant, Plateforme de la société civile de l'Union Européenne contre la traite des personnes, collectif de lutte contre l'exploitation économiques des petites filles, collectif de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants)
- La confiance renouvelée de ses partenaires et ses bailleurs de fonds

NOTRE MISSION :

Notre mission est d'assurer :

- La protection des enfants en situation difficile contre toutes les formes d'abus, de violence, d'exploitation, de négligence et d'exclusion
- La prévention de toutes les formes de violence, abus, exploitation et exclusion à l'égard des enfants
- La prise en charge médicale, psychologique, sociale, pédago-éducative des enfants victimes de violence, abus, exploitation, et /ou exclusion sociale

- La réintégration familiale (familles biologiques ou familles d'accueil)
- La réinsertion scolaire
- La formation, l'insertion professionnelle et l'autonomisation des jeunes
- Le plaidoyer et la promotion des Droits de l'Enfant, conformément aux engagements prescrits par la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) et ses protocoles facultatifs et autres instruments internationaux ratifiés par le Maroc.
- L'échange de pratiques et d'expertise, le réseautage afin de renforcer les capacités des acteurs et des systèmes de protection

NOTRE PROXIMITÉ et NOS PRINCIPES

À travers notre approche fondée sur les droits, nous abordons l'enfant comme une personne citoyenne à part entière dont les droits doivent être respectés et garantis, et non pas comme une personne bénéficiaire dont les besoins doivent être comblés.

Nous veillons à la protection et au respect de la dignité et des droits des enfants concernés par nos interventions. Afin de veiller à ce que les actions et programmes de l'association ne mettent en danger les enfants en aucune façon, BAYTI a mis en place une politique de protection des enfants qui s'applique à tous les membres et staff de BAYTI ainsi qu'à nos partenaires

Notre approche est fondée sur les quatre principes directeurs de la Convention relative aux droits de l'enfant, à savoir : la prise en compte de l'intérêt supérieur de l'enfant, le principe de non-discrimination, le droit à la survie/vie et développement, et la prise en compte de l'opinion de l'enfant et de son droit à la participation.

Les enfants sont traités **équitablement et sans discrimination**, indépendamment de leur classe sociale, sexe, origine, situation économique ou tout autre statut.

Les conditions d'accueil et de prise en charge des enfants garantissent **leur dignité, leur sécurité, leur bien-être physique, psychologique et social.**

Les enfants sont dûment **protégés** contre toute forme de violence, d'abus, de violence et d'exploitation.
Leur dignité et leur sécurité sont garantis

L'intérêt supérieur de l'enfant est toujours pris en compte dans toutes les décisions concernant les enfants.

Les enfants sont **sujets de droit** à part entière, qui ont **accès à une information** aisément compréhensible et dont **l'avis et les opinions sont pris en compte.**

Tous les enfants sont traités avec **respect** et la protection de leur vie privée est garantie.

NOS GROUPES CIBLES :

Directs :

- Les enfants victimes de violence/abus/exploitation physiques, psychologiques et /ou sexuels, ou de traite enfants
- Les enfants en contact avec la loi :
- Les enfants réfugiés syriens
- Les enfants à risque : enfants à risque d'être exclus et ou d'être victimes
- Les familles des enfants victimes et à risque

Indirects :

- Le gouvernement, les décideurs politiques
- Les collectivités et autorités locales
- La société civile locale, nationale et internationale
- Le secteur privé
- Les leaders d'opinion
- Les media, fournisseurs d'accès Internet, Telecom
- Les autres acteurs du système de protection formels (enseignants, soignants, policiers, juges, travailleurs sociaux...) et non formels (familles, communautés)
-

NOTRE GOUVERNANCE

Bayti se caractérise spécifiquement par une gouvernance participative, inclusive et transparente. Les équipes ainsi que les enfants sont impliqués dans toutes les décisions concernant la gestion de Bayti, la planification et le suivi évaluation. De plus, les enfants et les jeunes sont représentés dans les instances décisionnelles : la fonction de secrétaire généraliste actuellement assurée par un jeune

Les comptes de Bayti sont audités annuellement par un commissaire aux comptes indépendants, de plus des audits et des évaluations sont régulièrement réalisés et partagés avec tous les partenaires par des consultants externes, que ce soit dans le cadre des projets nous liant avec des partenaires et bailleurs de fonds, ou sur la propre initiative de BAYTI sur la demande de conseil d'administration¹,

¹ Evaluation stars fondation cours des comptes, cabinet ED Trust, Etos développement, Eléphant vert

NOS PROGRAMMES ET ACTIONS

Programme rue

Ce programme qui repose sur des maraudes assurées par les éducateurs rue expérimentés, un sas-rue offrant écoute, accueil d'urgence, vise à détecter, à gagner la confiance des enfants vivant et ou travaillant dans la rue, à répondre à leurs besoins et attentes, leur assurer protection et élaborer avec eux un projet de sortie de rue.

Programme de prise en charge intégré médico-psycho-socio-juridique et administratif

Ce programme consiste à assurer aux enfants des conditions de vie digne en leur garantissant sécurité, protection, bien être mental, physique et sociale ainsi que le soutien psychologique, l'accès aux soins, le traitement aux addictions l'assistance légale, l'accès à l'état civil ainsi que le renforcement des compétences et les habilités personnelles. L'objectif étant d'élaborer avec l'enfant un projet de vie personnalisé.

Programme éducation

Ce programme comprend plusieurs volets : L'accès à l'enseignement, le soutien scolaire, l'éducation non formelle, L'éducation civique, l'éducation sexuelle, les activités récréatives et artistiques, L'éducation aux droits, l'éducation au respect de l'environnement, la protection en ligne, empowerment. Ce programme vise à doter les enfants du savoir, savoir faire, savoir être et savoir agir, leurs permettant ainsi de développer ainsi toute leurs compétences et de s'épanouir pleinement

Programme apprentissage, formation professionnelle

Ce programme vise à assurer aux enfants âgés de plus de 15 ans l'accès à l'apprentissage, à la formation professionnelle dans diverses filières, prenant en compte le choix et les compétences des enfants et les opportunités existantes tant dans le secteur privé que le secteur public. L'objectif de ce programme étant de garantir à ces jeunes, à moyen et long terme l'autonomisation via l'insertion emploi ou la création de microprojets

Programme familles

Ce programme qui vise à garantir aux enfants de vivre dans un environnement familial protecteur inclus plusieurs volets : recherche des familles, guidance et aide à la parentalité, soutien (économique, psycho-sociale et juridique), une attention particulière a été accordée aux alternatives à l'institutionnalisation Bayti a été pionnière au Maroc dans la mise en place du dispositif famille d'accueil.

Programme prévention

Ce programme vise à détecter et à prendre en charge notamment sur le plan psycho-sociale, pédago-éducatif et administratif (état civil) les enfants à risque d'être victimes de toutes formes de violence et d'exclusion. En plus, ce programme comprend la sensibilisation, la médiation et l'accompagnement des familles.

Programme plaidoyer

Ce programme vise à promouvoir et à garantir les droits des enfants tel qu'ils sont stipulés dans les instruments internationaux ratifiés par le Maroc à travers notamment des campagnes de sensibilisation, la contribution active aux réformes et politiques, le réseautage associatif et la contribution aux rapports alternatifs la convention des droits des enfants et ses protocoles ainsi que le suivi des recommandations du comité des droits des enfants

Programme participation

Ce programme vise à garantir une participation, effective, éthique et durable permettant aux enfants de faire entendre leurs voix, d'être pris au sérieux et influencer les décisions les concernant. Ce programme comprend, appui à l'initiative portée par les jeunes, la consultation systématique des enfants, implication des jeunes dans l'élaboration des outils de sensibilisation, représentativité des jeunes dans instances décisionnelle. Les jeunes sages, mon ami intime, l'accès à l'information, empowerment, et la mise en place des lignes directrices standardisant la participation.

Programme ferme école

Programme a double objectif, le premier consiste à assurer la prise en charge appropriée des enfants et des jeunes en très grandes difficultés (toxicomanie, trouble de comportement, instabilité psycho-affectif et émotionnelle), pour faciliter leur socialisation et réintégration ;

Le deuxième objectif est la formation aux métiers de l'agriculture (plantation, élevage, irrigation, développement durable) , afin de faciliter leur insertion économique

Notre vision stratégique 2017-2019

Le présent plan stratégique tient compte des leçons tirées ainsi que des changements et évolutions de l'environnement social, économique et politique du pays. Cette stratégie reste entièrement fidèle aux valeurs et aux missions de l'association Bayti, telles que définies dans ses statuts, sa charte éthique et sa politique interne de protection des enfants et aux valeurs et références internationales en matière de protection des enfants.

a) La vision

La vision stratégique s'inscrit dans la continuité de l'action de l'association et vise essentiellement à améliorer la qualité, la performance, la pérennité et l'impact des actions de BAYTI:

b) Les axes stratégiques :

Axe 1 : renforcement de la Protection et Prise en charge des enfants en situation difficile		
Objectif	Actions	Indicateurs
<p>Objectif 1.1 : détecter plus d'enfants en situation de rue ;</p> <p>Objectif 1.2 : améliorer la qualité de la protection et de la prise en charge des enfants ;</p> <p>Objectif 1.3 : Améliorer et renforcer l'éducation ;</p> <p>Objectif 1.4 : Renforcer et diversifier les activités de réhabilitation psychosociale ;</p> <p>Objectif 1.5 : Renforcer les activités de développement personnel « life skills » ;</p> <p>Objectif 1.6 : Systématiser le suivi évaluation des parcours des enfants.</p> <p>Objectif 1.7 : Améliorer les lieux de vie des enfants</p>	<p>Renforcer les compétences du personnel éducatif et social sur : les bonnes méthodes de prévention, de protection et de réhabilitation ; psychosociale des enfants et des jeunes, et sur les mécanismes et outils de participation des enfants ;</p> <p>Mettre à jour et unifier les procédures et les outils de travail ;</p> <p>Mettre les mécanismes de recours à disposition des enfants ;</p> <p>Renforcer l'approche en milieu ouvert ;</p> <p>Veiller sur la détection précoce des situations.</p>	<p>NB enfants retirés de la rue ;</p> <p>Nombre de filles retirées du milieu vulnérables exposées à l'exploitation économique ;</p> <p>Nb enfants victimes de violence ont été protégées ;</p> <p>Nb Enfant dont les comportements traités ;</p> <p>Nb de plaintes et signalement traités ;</p> <p>Nombre d'outils produit par les enfants.</p>

Axe 2 : Renforcement de la Prévention contre toutes les formes de violence, abus, exploitation à l'égard des enfants (traite)

Objectif	Actions	Indicateurs
<p>Objectif 2.1 : Assurer une détection précoce des facteurs de risque (déscolarisation, exposition à l'échec scolaire exposition au travail.</p> <p>Objectif 2.2 Assurer une prise en charge des enfants détectés.</p> <p>Objectif 2.3 : Systématiser le suivi et l'évaluation pour prévenir les récidives.</p>	<p>Renforcer les enquêtes porte à porte.</p> <p>Assurer les maraudes rue, et la collaboration avec les juges des mineurs.</p> <p>Sensibilisation, guidance, médiation, bourse ...</p> <p>Renforcer la collaboration avec les médiats.</p>	<p>Nombre d'enfants détecté.</p> <p>Nb d'enfants réintégré à l'école.</p> <p>Nb de familles aptes à garantir la protection et le développement de leurs enfants.</p>

Axe 3 : Renforcement des alternatives à l'institutionnalisation

<p>Objectif 3.1 : Améliorer la qualité de l'accompagnement des familles.</p> <p>Objectif 3.2 : Renforcer et élargir le dispositif famille d'accueil et plaider pour le statuer .</p> <p>Objectif 3.2 : Assurer le Suivi systématique.</p>	<p>Soutien, accompagnement bourse, guidance,</p> <p>Former les équipes.</p> <p>Former et adhérer d'autres associations.</p>	<p>Nb des familles sélectionnées et aptes.</p> <p>Nb d'enfant placés dans des familles d'accueil déclarants.</p>
--	---	--

Axe 4 : Renforcement de la participation des enfants

Objectif	Actions	Indicateurs
<p>Objectif 4.1 : systématiser la participation au sein de bayti</p> <p>Objectif 4.2 Suivi et évaluation (système d'information).</p> <p>Objectif 4.3 : Développer et élargir l'expérience à l'échelle nationale.</p>	<p>Renforcer les compétences du personnel éducatif et social sur : mécanismes et outils de participation des enfants.</p> <p>Feedback, assurer une restitution de la suite</p> <p>Suivi el pf, promotion de la sensibilisation, guide et normes, les technique d'animation.</p>	<p>Nombre d'enfant dument informé.</p> <p>Nombre d'enfant consulter taux d'initiatives portés par les enfants.</p> <p>Reporting trimestriel</p> <p>Nombre d'outils de sensibilisation produit.</p>

Axe 5 : Renforcement du plaidoyer et du réseautage

Objectif	Actions	Indicateurs
<p>Objectif 5.1. : plaidoyer sur le dispositif famille d'accueil.</p> <p>Objectif 5.2 : renforcer la visibilité de Bayti dans le réseautage national et international.</p> <p>Objectif 5.3 : Renforcer et développer le partage de l'expertise Bayti à l'échelle nationale et internationale.</p> <p>Objectif 6.4 : Favoriser une culture apprenante au sein de l'organisation afin de demeurer un centre d'expertise technique novateur.</p>	<p>X personnes sont sensibilisées</p> <p>Mise à jour de l'information des activités de plaidoyer en faveur de l'ensemble du personnel.</p> <p>Capitaliser</p> <p>Capitaliser toutes les données relatives aux thématiques de plaidoyer (travail des enfants, exploitation sexuelle, traite des personnes, alternative à l'institution ...)</p>	<p>Nombre d'ONG</p> <p>Adoption de la loi</p> <p>Taux d'action mené conjointement avec les réseaux</p> <p>Nombre de personnes formés national et international</p> <p>Guide, manuel</p>

Axe 6 : Renforcement du management et de la gouvernance pour permettre l'atteinte des objectifs

Objectif	Actions	Indicateurs
<p>Objectif 6.1 : Renforcer les compétences managériales des responsables et Des chefs des projets.</p>	<p>: Evaluation de l'ensemble du personnel sur leurs comportements, et leurs pratiques professionnelles.</p> <p>: Etablir un plan de suivi et évaluation croisée des programmes.</p> <p>Etablir un plan de formation continu du personnel avec échanges de savoir et d'expériences.</p>	<p>% de responsables et chefs de projet formés maîtrisant les outils et les techniques, et procédures de management.</p>

<p>Objectif 6.5: assurer une gestion efficace et efficiente des RH, des ressources financières et matérielles.</p>	<p>Redéploiement du personnel et révision des salaires et nouveaux recrutements.</p> <p>Informier et former le personnel sur les procédures administratives financières et comptable.</p> <p>Renforcer le bénévolat et le volontariat nationaux et internationaux.</p> <p>Effectuer trimestriellement le budget analytique I</p> <p>Inventaire/stock mensuel</p> <p>Veiller sur l'application et sur le respect des procédures ;</p>	<p>Adéquation profils/postes</p> <p>Point focal par programme</p>
<p>Objectif 6.6 : Assurer la pérennité financière ;</p> <p>Objectif 6.7 : Assurer l'autofinancement de la ferme école</p>	<p>Mettre à jour les différents outils de communication et créer de nouveaux supports pour assurer une meilleure notoriété de Bayti.</p> <p>Assurer la continuité de la diffusion de la newsletter ;</p> <p>Assurer la mise à jour du site web et de la page Facebook ;</p> <p>Développer un system de parrainage adapté.</p> <p>Développer le partenariat avec les entreprises.</p>	<p>6.5 MDH de dirhams levés par an</p>

c) Les étapes de mise en œuvre :

- ✚ Validation de la stratégie par le Conseil d'Administration : **Novembre 2016**
- ✚ Déclinaison de la stratégie en plan d'actions annuelle : **Décembre 2017**
- ✚ Elaborer le budget prévisionnel : **Décembre 2017**
- ✚ Présentation et validation des plans d'action et du budget prévisionnel : **Décembre 2017**
- ✚ Mise en œuvre de la stratégie : **janvier 2017**
- ✚ Date de révision : **janvier 2020**